

DELIBERATION

présentée lors de l'Assemblée Générale Statutaire de la CCI Haute-Savoie, le Jeudi 22 Novembre 2018

DELIBERATION RELATIVE AU SUIVI DES EMPLOIS PERMANENTS A LA CCI HAUTE-SAVOIE

CONTEXTE

Le budget étant régulièrement adopté en Assemblée Générale, aucune disposition expresse n'impose aux CCI de faire un suivi spécifique des effectifs auprès de cette Instance.

Toutefois, dans le cadre de nos processus budgétaires, il est demandé à chaque CCI de la Région Rhône-Alpes de faire un état de ses emplois permanents.

Concernant la CCI Haute-Savoie, le nombre des emplois permanents ayant vocation à être occupés par des agents titulaires est, à la date de ce jour, de 88 collaborateurs.

DELIBERATION

Compte-tenu de ces éléments, l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Haute-Savoie, réunie au siège, 5 Rue du 27° BCA à Annecy, le Jeudi 22 Novembre 2018,

- *après avoir entendu l'exposé de son Président Guy METRAL concernant le suivi des emplois permanents à la CCI Haute-Savoie*
- *valide le nombre des emplois permanents ayant vocation à être occupés par des agents titulaires, à savoir 88 collaborateurs.*

Résultats du vote

Quorum : 20

Nombre de membres : 39

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 22

BUCHHOLZER Jean-François, CECCON Christophe, COLLARD DE SOUCY Renaud, DETURCHE Thierry, DIZERENS Sylvain, FERIGO André, FRANQUET Evelyne, GAUD Yves-Edouard, GIRAUD David Alexandre, HYZARD Jean-Louis, JACQUIN Emmanuel, LATHUILLE Pierre, LAVILLA Dominique, MAYBON Valérie, MERMILLOD-BLONDIN Hubert, METRAL Guy, PANTALACCI Eric, PATUEL Isabelle, PAYOT-PERTIN Henri, POCHARD Olivier, RAMEAUX Sophie, SADOUX Richard

Nombre de voix pour : 22

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de refus de vote : 0

Le Secrétaire
Thierry DETURCHE

Le Président
Guy METRAL

